

## **Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL** **de MONTMAIN du 25 septembre 2020**

Convocation du 15 septembre 2020

Étaient Présents : DECHAUD Martine (pouvoir de FAIVRE Jean-François), TRULLARD Samuel, SAGRANGE Bernard, CHAVATTE Sophie, PEREZ Valérie, POLLIART Dominique, ROUSSEAU Fabrice, RICHARD Laurent, LETEURTOIS Anita, TAOIKALI Anli

Absent excusé : FAIVRE Jean-François (pouvoir à Mme DECHAUD Martine)

Approbation du compte rendu de la réunion du 03 juillet

### **Devis de terrassement :**

A la demande d'une administrée, Mme le Maire présente le devis de terrassement de l'entreprise BJC d'un montant de 1050 € T.T.C. pour décaper les gravillons et refaire un cheminement un peu plus carrossable pour la circulation des poussettes notamment, devant la mairie et devant l'église.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu, décide de ne pas donner suite à cette demande par 9 voix contre et 2 abstentions.

### **Transfert de police au président de la Communauté de Communes.**

Mme le Maire sollicite l'avis du conseil municipal sur la possibilité de transférer le pouvoir de police au président d'EPCI, Mme le Maire indique qu'elle préférerait garder cette compétence.

Le Conseil municipal approuve le fait que le pouvoir de police reste au Maire de la commune.

### **Remise en location de la salle des fêtes :**

Mme le Maire souhaite que la salle des fêtes puisse à nouveau être mise en location. Elle pense que c'est tout à fait envisageable à condition de rédiger un règlement intérieur incluant les règles à respecter en matière de gestes barrières dans le cadre de la crise sanitaire.

Le Conseil Municipal donne son accord, Mme le Maire et Mme CHAVATTE sont chargées de rédiger cet avenant au règlement intérieur et à l'adapter en fonction de l'évolution des règles sanitaires au niveau du département.

### **Manifestations communales :**

Mme le Maire indique qu'elle pense qu'il est important de remettre du lien social, malgré le contexte sanitaire. Le repas des aînés ne pourra malheureusement pas avoir lieu, elle propose la distribution d'un colis ou d'un bon d'achat pour des livres. M ROUSSEAU propose un repas traiteur de l'Auberge de l'Abbaye qui pourrait ainsi soutenir un commerçant local. Mme CHAVATTE se charge de solliciter des devis pour le colis ou le repas traiteur.

Pour le Noël des enfants, la tenue d'un spectacle n'est pas envisageable, mais il est proposé la distribution de livres et de gourmandises.

### **Distribution du compte rendu de conseil municipal à la population :**

Mme le Maire indique rappelle qu'au cours du mandat précédent il avait été décidé de continuer à distribuer les compte-rendu de conseil municipal aux habitants qui le souhaitent.

Mme le Maire qu'en raison des risques sanitaires et de la dématérialisation vivement conseillée, il serait souhaitable de cesser la distribution papier des C.R. des conseils municipaux ; elle rappelle par ailleurs, que la commune n'a aucune obligation en la matière. Le compte rendu est affiché au panneau d'affichage de la mairie, il est mis en ligne sur le site internet de la commune (où il est possible de s'inscrire pour le recevoir automatiquement par mail). Il est proposé par Mr ROUSSEAU d'afficher le C.R. dans les deux abribus de la commune.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **Point sur les travaux aux logements :**

Les travaux de démolition ont commencé.

**Compte rendu du SIVOS :** M RICHARD résume la réunion de SIVOS du 24 septembre. Le montant des frais scolaires augmente, notamment en raison des embauches de personnel, mais surtout d'un effectif en forte baisse aux écoles.

Les frais liés à la crise sanitaires vont alourdir encore les coûts pour l'année scolaire à venir (essuie-mains, produits ménagers virucide, masques, agent d'entretien supplémentaire par domicile service)

L'assurance Dommage Ouvrage va intervenir dans la prise en charge du sinistre des plafonds de la 3<sup>ème</sup> tranche de construction scolaire, car la construction a moins de 10 ans, et qu'il ressort de l'expertise que l'affaissement vient de malfaçons à la construction.

**Compte rendu du SICECO :** M TAOIKALI indique qu'il a assisté à la première réunion du SICECO. Il a été procédé aux élections et à la présentation générale du SICECO.

**Compte rendu du Syndicat des Eaux :** M BELORGEY a été élu président du Syndicat des Eaux.

### **Informations diverses :**

Mme le Maire indique qu'elle a signé un partenariat avec AXA pour les autoriser à proposer aux habitants une assurance santé avec un tarif privilégié. Ce partenariat n'engage absolument pas la commune vis-à-vis de cette société, elle les autorise juste à démarcher les habitants.

M TRULLARD est chargé de demander des devis pour des élagages d'arbres sur la commune à présenter à la prochaine réunion.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 6 novembre.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 45

DECHAUD Martine	TRULLARD Samuel	SAGRANGE Bernard
POLLIART Dominique	ROUSSEAU Fabrice	RICHARD Laurent
PEREZ Valérie	CHAVATTE Sophie	TAOIKALI Anli
LETEURTOIS Anita		